



La solidarité en action

Les PEP 14
Maison polyvalente - 10.18, le Grand Parc
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR
☎ 02 31 43 94 13 📠 02 31 93 78 67
✉ lespep14@lespep.org
N° Siret : 775 561 368 000 82

NOTICE EXPLICATIVE DES AIDES POSSIBLES :

CAF - Pass' Vacances enfants

Le montant de l'aide par jour et par enfant est déterminé en fonction du **Quotient Familial de janvier 2014** et du barème suivant :

- **Pour les mini-camps (5 jours-4 nuits)**

Quotient familial	Prise en charge	Aide plafonnée à (quels que soient le coût et la durée du séjour) :
De 0 à 350	60%	90 €
De 351 à 500	50%	75 €
De 501 à 620	40%	60 €

Pour les colonies (+ 5 jours)

Quotient familial	Prise en charge	Aide plafonnée à (quels que soient le coût et la durée du séjour) :
De 0 à 350	50%	250 €
De 351 à 500	40%	200 €
De 501 à 620	30%	150 €

Exemple pour un séjour en colonie :

Coût du séjour : 812 €

Quotient familial en janvier 2014 : 272 €

Droit Pass' Vacances enfant : 250 €

Reste à charge de la famille : $812 - 250 = 562$ € *

* Avant déduction d'autres aides
(mobilisables selon chaque situation)

MSA :

Aide réservée aux familles dont le quotient familial mensuel est inférieur à 1000€. Aide de **9.50 €** ou **15.50 €** par jour selon le quotient familial. Valable sur les colonies ou les camps d'au moins 3 jours.

AIDE CONSEIL GENERAL DU CALVADOS

Aide forfaitaire de **46,00 €** pour une inscription en centre vacances avec ou sans nuitée ; séjour minimum de 6 jours (dossiers à retirer au Conseil Général service enseignement et vie scolaire - bourse aide vacances- BP 20520 - 14035 CAEN cedex 1) ou par envoi postal en y joignant une enveloppe format A5 affranchie tarif 0,60€ à votre nom et adresse.

JPA

Aide forfaitaire de **30,00 €** pour une inscription en centre vacances ; séjour minimum de 6 jours (dossiers à retirer à la JPA rue Fred Scamaroni 14000 Caen ou par courrier en y joignant une enveloppe affranchie tarif 0,60€ à votre nom et adresse ou par mel : jpa.14@laposte.net)

D'AUTRES AIDES SONT POSSIBLES :

Comité d'Entreprise
Secours Populaire
Secours Catholique

CCAS et/ou Mairie de
votre commune de
résidence

Croix Rouge Française
St Vincent de Paul
PEP 14

Renseignez-vous